

## CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

### Première convocation

Madame la Conseillère,  
Monsieur le Conseiller,



Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui se tiendra **le 31 octobre 2023 à 20.00H** à la salle du Conseil de l'Administration communale (Rue de la Station, 27).

### Ordre du jour

#### Séance publique

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Communications diverses
3. Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages, calculé sur base du budget 2024 – Arrêté
4. Taxe sur la collecte, le ramassage et le traitement des immondices pour l'exercice 2024 – Arrêté
5. Ordonnance de police administrative relative à la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à des déchets ménagers – Arrêté
6. Règlement-taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques – Exercice 2024 – Approbation
7. Règlement-taxe relatif aux centimes additionnels au précompte immobilier – Exercice 2024 – Approbation
8. Modification budgétaire n°1 – Exercice 2023 – Approbation
9. Marché de travaux - Remplacement, maintenance et entretien du système de chauffe (chaudière et accessoires) de l'administration communale et de l'école de Fexhe -le-Haut-Clocher – Procédure urgence impérieuse – Prise d'acte
10. FE Saint-Martin de Fexhe-le-Haut-Clocher – Modification budgétaire n°1/2023 – Décision
11. FE Saint Martin de Fexhe-le-Haut-Clocher – Budget 2024 – Décision
12. Elections législatives fédérales, régionales et Européennes 2024 – Dépouillement Patsy – Ratification
13. AG ordinaire IMIO – Convocation
14. AG extraordinaire Holding communal S.A. – Convocation
15. AG ordinaire et extraordinaire Cile - Convocation
16. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 juin 2023

#### Huis clos

1. Personnel
2. Personnel enseignant
  - Premier appel à candidature à une fonction de directeur/trice dans une école fondamentale ordinaire
  - Désignation d'enseignants temporaires – Ratification

Le Directeur général, f.f.,

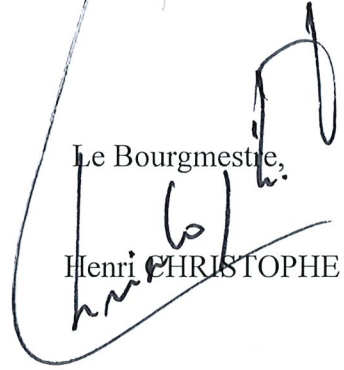


Jérôme STEVINS

Par le Collège,



Le Bourgmestre,



Henri CHRISTOPHE